



# La forêt régionale du Fleckenstein

un laboratoire grandeur nature

La Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine propriétaire de la forêt du Fleckenstein a décidé, en partenariat avec l'Office National des Forêts et le Sycoparc, de faire de cette forêt un territoire d'expériences et de gestion visant à la rendre plus naturelle, en cohérence avec la Charte du Parc.



Pic cendré



© Schlosser

## La forêt des charbonniers

Au XV<sup>ème</sup> siècle, la forêt régionale était propriété des seigneurs de Fleckenstein. Celle-ci fut confisquée et déclarée bien national en 1789. A la restauration, la forêt fut revendue à des privés entraînant son morcellement. La maison De Dietrich, tributaire des forêts des Vosges du Nord pour ses forges, fonderies et mines acheta la forêt du Fleckenstein en février 1856.

Elle y a exploité deux mines de fer sur le massif du Thalenberg, entre 1815 et 1824 puis entre 1834 et 1844.

Le minerai contenait en faible partie du plomb et du zinc. La production des filons du Thalenberg entre 1818 et 1822 s'élevait à 12 500 quintaux de fonte.

De même, la forêt comporte de nombreuses places de charbon de bois, témoins de l'activité des charbonniers au XIX<sup>ème</sup> siècle et jusqu'au début du XX<sup>ème</sup>, activité induite par la demande en source d'énergie des fonderies et verreries locales.

En 1959, la société De Dietrich a vendu cette forêt à la compagnie d'assurance Cité Vie. En 1998, la Région Alsace achète le massif forestier du Fleckenstein, le château du même nom et la ferme attenante devenue maison forestière guidée par la volonté de voir le château rejoindre le domaine public. A l'heure actuelle, la Région reste propriétaire de la forêt, le château et une partie de la maison forestière ayant été rétrocédés à la commune de Lembach.



Couple de pics mar

La forêt du Fleckenstein se trouve au cœur d'un secteur très touristique avec la présence du château dont la fréquentation annuelle est d'environ 70 000 visiteurs. L'équipement de découverte du « P'tit Fleck », le sentier des charbonniers et les autres ruines médiévales complètent ce site touristique, particulièrement bien placé à la frontière avec le Palatinat voisin.

## Une situation remarquable



**Atouts touristiques :** escalade au rocher du Langenfels, sentiers Club Vosgien, sentier des charbonniers, château du Fleckenstein et autres, P'tit Fleck.



L'escalade se pratique sur le rocher du Langenfels à côté des locaux du P'tit Fleck. Ce site majeur des Vosges du Nord est composé de sept secteurs, 18 voies remarquables et est classé comme site sportif. La randonnée pédestre est possible sur le sentier du GR 53 du Club Vosgien  qui monte le long de la barre rocheuse du Langenfels vers le Schlossberg et un autre sentier  parcourt la crête du rocher.



Au Thalenberg un sentier  et  emprunte le chemin à mi pente qui fait le tour de la colline.



Opération de martelage : action qui consiste à marquer l'arbre à couper



## Vers une forêt plus naturelle

La Région a souhaité que cette forêt soit exemplaire en termes de gestion sylvicole et cynégétique (chasse). L'Office National des Forêts est gestionnaire de la forêt et le Parc naturel régional des Vosges du Nord (Sycoparc) est conseiller de la Région pour la gestion forestière et cynégétique.

Dans le cadre de son nouvel aménagement forestier pour la période 2013-2032, la Région a demandé que sa forêt :

- soit traitée en futaie irrégulière excepté les parcelles d'épicéas (artificielles) dont la durée de vie est limitée (réintroduction progressive de feuillus prévue),
- produise des très gros arbres (>70 cm de diamètre),
- voie augmenter la part des feuillus,
- possède des zones en évolution naturelle\* (33% de la forêt),
- soit exploitée en préservant autant que possible les sols (pistes et engins mécaniques proportionnés).

La chasse est louée à l'Association des chasseurs du Grand If par un bail signé par la commune de Lembach pour le compte de la Région. Le plan de chasse pour le chevreuil est effectué par tir au fusil et à l'arc. Chaque année, le Sycoparc organise une réunion du comité des usagers de la forêt (commune, Club Vosgien, acteurs touristiques, ONF, association des chasseurs) retenant un ou des thèmes particuliers à évoquer concernant la forêt et permettant des échanges.

\* Ces zones ont une vocation environnementale prioritaire. Aucune récolte de bois n'y est programmée hormis des coupes de sécurisation et ponctuellement paysagères avec abandon des produits. Le fait de laisser des zones en évolution naturelle devrait, entre autres choses, permettre de mieux comprendre la place « naturelle » du hêtre dans cette forêt.





Chat forestier

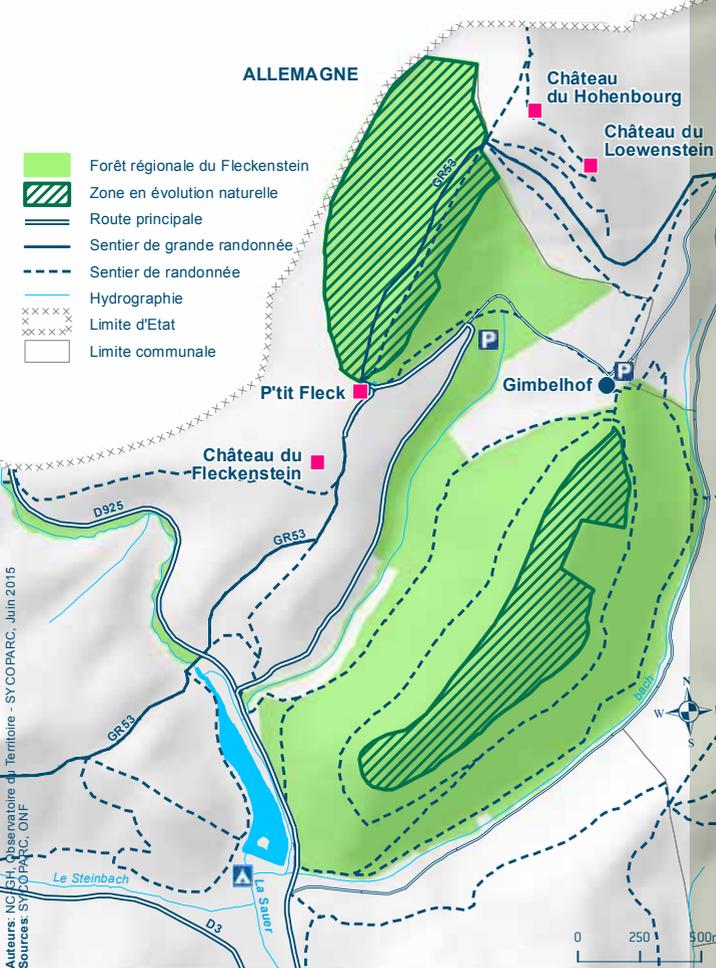


## Une forêt typique des Vosges du Nord

La forêt se trouve dans les basses Vosges, sur les grès du Bunsandstein moyen et inférieur sur des pentes fortes entre 40 et 50%. La falaise rocheuse du Langenfels, située à proximité du château, est représentative de la géologie des Vosges du Nord.

Une partie de la forêt longe la « Sauer » sur un kilomètre. Ce cours d'eau, en raison de son intérêt écologique, a été intégré au réseau Natura 2000.

L'essence forestière principale et naturelle de la forêt régionale est le **hêtre**. Il peut ponctuellement être associé, suite à des perturbations (tempêtes), à des espèces pionnières (**bouleau, pin sylvestre, sorbier des oiseleurs**) ou post pionnières (**chêne sessile**) et ce d'autant plus facilement que l'on se trouve dans des zones sèches (éperons rocheux). L'**aulne** vient remplacer le hêtre sur une étroite bande le long de la Sauer. La composition actuelle de la forêt est le seul fait des hommes qui l'ont façonnée selon leurs besoins. D'une part, en favorisant des espèces indigènes qui à l'état naturel seraient pratiquement absentes (pin et chêne) et d'autre part, en introduisant des espèces exotiques (épicéa, douglas). Ces implantations inadaptées entraînent problèmes sanitaires et mortalités (cas des zones d'épicéas visibles depuis la route menant au Fleckenstein ou au Gimbelhof). La faune et la flore sont caractéristiques des hêtraies médio-européennes qui abritent des espèces animales singulières comme le **chat forestier** et les **pics noir, cendré et mar**, protégées au niveau européen.



## La forêt en quelques chiffres

Surface totale : **232,82 ha.**

Surface en libre évolution :  
**74,45 ha.**

Proportion d'espèces :

- 30,4% hêtre**
- 22,7% pin**
- 17,1% épicéa**
- 16% chêne**
- 13,8% (autres)**

Maturité de la forêt :

**9%** de la forêt avec des arbres de plus de 50 cm de diamètre.

1000 m<sup>3</sup> de bois récoltés par an  
Cela permet d'assurer 3 emplois

## Pour découvrir la forêt

Des sorties découverte animées par l'association d'éducation à la nature Les Piverts ont lieu chaque été dans la zone en évolution naturelle pour découvrir la hêtraie typique des Vosges du Nord.

contact@lespiverts.org

## Pour tout renseignement

Pour tout renseignement complémentaire ou pour une visite de groupe, n'hésitez pas à contacter :

**Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine** : raphael.lauth@region-alsace.eu

**Office National des Forêts** : christian.oberle@onf.fr

**Sycoparc** : jc.genot@parc-vosges-nord.fr

## Liens utiles :

www.club-vosgien.eu, www.fleckenstein.fr, www.charbonniers.fr, www.lembach.fr, www.parc-vosges-nord.fr, www.escalade-alsace.com, www.ffme.fr, www.tourisme-nordalsace.fr, www.lespiverts.org